



RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



FICHE DE POSTE

Référent RH de proximité

Rectorat

Secrétariat Général

Direction des Ressources
Humaines

Référence
ET/bw

Dossier suivi par
Emmanuelle THOMAS

Téléphone
03 81 65 73 60

Mél.
ce.drh

@ac-besancon.fr

10, rue de la Convention
25030 Besançon
cedex

Intitulé recruteur : Ministère de l'Éducation Nationale

Organisme de rattachement : Académie de Besançon

Localisation : Réseau Vesoul

Date de disponibilité : 2 septembre 2019

Catégorie : A

Profil du candidat : Personnel d'encadrement pédagogique, personnel enseignant et d'éducation, attaché

Statut du poste : Titulaire

Domaine fonctionnel : Ressources Humaines

Intitulé : Référent RH de proximité

Quotité de travail : 100%

Descriptif du poste :

Placé sous l'autorité hiérarchique du secrétaire général adjoint, directeur des ressources humaines de l'académie, le référent RH de proximité pour le réseau Vesoul exercera ses fonctions au lycée Les Haberges à Vesoul.

Il (elle) est susceptible d'effectuer des déplacements dans le réseau, comportant 13 établissements scolaires et 79 écoles.

Le réseau Vesoul comprend 1509 personnels répartis comme suit : 25 personnels d'encadrement, 119 personnels ATSS, 567 personnels enseignant 2nd degré, d'éducation et PsyEn, 438 personnels enseignants 1^{er} degré, 360 AED/AESH.

Missions :

Dans le cadre d'une expérimentation conduite sur trois territoires de l'académie de Besançon, et impulsée par le ministère de l'éducation nationale, le référent RH de proximité, a pour mission de :

1. Vis-à-vis de l'ensemble des personnels
 - Accueillir et accompagner les demandes d'évolutions de carrière et d'activités, internes ou externes à l'éducation nationale
 - Satisfaire des besoins d'écoute de personnels rencontrant des difficultés et les orienter, au besoin, vers les personnels et services spécialisés relevant du pôle RH du rectorat ou de la DSDEN : médecin de prévention, assistant social en charge des personnels, services de gestion, conseillers mobilité carrière, correspondant handicap, dispositif PARADE
 - Identifier des besoins de formation, voire participer à des actions de formation ou d'information au niveau du réseau

2. Vis-à-vis des personnels d'encadrement du réseau

- Les aider et les conseiller dans l'exercice de la fonction managériale et dans le traitement de situations RH
- ## 3. Dans le cadre d'un réseau de partenaires identifiés au sein du bassin d'emploi (établissements scolaires, autres administrations, Pôle emploi, employeurs du secteur privé...)
- Repérer des ressources contractuelles pour satisfaire des besoins de recrutement, notamment de personnels enseignants ; apporter des solutions concrètes concernant l'installation de ces personnels
 - Repérer des lieux d'accueil potentiels pour des personnels de l'éducation nationale en transition professionnelle ou se préparant à une telle évolution : suivi des personnels en postes adaptés, en reclassement

Compétences :

- Connaissance de l'environnement institutionnel de l'éducation nationale et des autres administrations
- Connaissances des règles juridiques et des procédures applicables à la gestion des personnels de l'éducation nationale
- Capacité d'analyse ; capacité à percevoir les enjeux d'une situation
- Conduite d'entretien ; écoute ; empathie
- Capacité à partager un diagnostic, à conseiller, à convaincre
- Capacité à rendre compte
- Capacité à tisser des relations avec des partenaires extérieurs et des services internes à l'EN
- Respect de la confidentialité et de la déontologie applicable à la fonction
- Capacité à travailler en autonomie

Régime indemnitaire :

En cas de recrutement d'un cadre administratif, sera versée une IFSE correspondant au groupe 2 (montant nominal de 650 euros mensuels).

Dans tous les cas, le taux versé sera déterminé au regard de la situation, du profil et du parcours du candidat retenu.

Personne à contacter :

Monsieur le Directeur des Ressources Humaines de l'académie de Besançon

Téléphone : 03 81 65 47 62

Mail : ce.drh@ac-besancon.fr

Les dossiers de candidature, constitués d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation doivent être adressés par la voie hiérarchique pour le 5 juin 2019, dernier délai.